

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 22 juin 2007  
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)	Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)	M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)	Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick ( à partir de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. LOTHAIRE Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel	M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRE Pierre (à partir de 11 h 20)
M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)	M.SEGUREL J.Pierre à M.FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**REGIE De L'ABATTOIR - Rapport d'activité et compte financier 2006 - Adoption -**

Monsieur MERCHERZ présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exercice 2006 s'est achevé sur une activité de 4925 tonnes (tonnage chaud), en recul de 12 % par rapport à celui de l'année précédente (5609 tonnes)

La répartition par espèce a été la suivante :

ESPECES	2005		2006	
	Nombre de Têtes	Poids en Kg	Nombre de Têtes	Poids en Kg
GROS BOVINS	5 246	2 266 978	5 003	2 154 235
CHEVREUX	302	2 707	274	2 322
CHEVAUX	1 202	377 966	935	276 150
MOUTONS	16 744	544 681	15 501	506 736
AGNEAUX	31 724	457 460	29 707	431 201
VEAUX	1 034	138 216	1 040	141 019
PORCS	19 139	1 821 078	14 379	1 414 023
PORCELETS	21	366	-	
<b>TOTAUX :...</b>	<b>75 412</b>	<b>5 609 452</b>	<b>66 839</b>	<b>4 925 686</b>

Cette situation est liée à l'arrêt de l'activité de la SARL LE LAY au cours du mois de juin, arrêt consécutif au redressement judiciaire de l'entreprise.

La cessation de cette activité qui pouvait être évaluée à 200 tonnes par mois, a complètement déstabilisé le service, tant au niveau de son activité qu'au niveau financier.

En effet, l'exercice préparé en charges et en produits sur une activité de 6500 tonnes est devenu largement déficitaire à la suite de cette faillite.

Le budget prévisionnel de la Régie dotée de la seule autonomie financière qui faisait apparaître un montant de subvention de 241 700 euros, aux fins d'équilibrer le dit budget en charges et en produits à 2 350 000 €, a dû faire l'objet de plusieurs ajustements.

Il a fallu réintégrer en charges la somme de 170 000 € au titre de provisions pour dépréciation de compte client.

Cette nouvelle inscription en charges a dû être compensée en recettes par un complément de subvention équivalent (170 000 €) pour aboutir à une subvention globale d'un montant de 411 700 €. Il est à noter que la Régie a reversé à la Communauté Urbaine, l'intégralité du montant du produit de la taxe d'usage, soit 110 000 €, comme chaque année et conformément aux dispositions de l'article L 2333-1 du Code des Collectivités territoriales.

Malgré ces modifications, le compte de gestion 2006 fait apparaître un déficit d'exploitation qu'il serait opportun de couvrir dès l'exercice 2007 pour permettre à la Régie de régler sans attendre ses problèmes de trésorerie, pour un montant de 332 681,04 €.

La situation a donc été particulièrement difficile en 2006 malgré les espoirs qui avaient été fondés en 2005 et au début de 2006.

Il est en effet à craindre que sans aides supplémentaires de trésorerie de la collectivité, propriétaire de l'Etablissement, la situation devienne vite ingérable malgré tous les efforts entrepris.

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir arrêter le compte financier de la Régie dotée de la seule autonomie financière de l'abattoir pour l'exercice 2006 en adoptant les termes de la délibération suivante :

Vu les dispositions du code général des Collectivités territoriales, notamment l'article R 2221-85,

Vu les décrets et les instructions ministérielles sur la comptabilité publique et notamment l'instruction M42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

Vu le budget de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y attachent,

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'exploitation de la Régie de l'abattoir, lors de la réunion du 23 mai 2007,

Vu le compte financier préparé par l'agent comptable sur présentation de son Président, le Conseil de Communauté arrête le compte financier de l'exercice 2006, comme suit :

Le compte de résultat de l'exercice 2006 s'établit :

En charges à : .....	2 141 637,86 €
En produits à : .....	1 808 956,82 €
Faisant donc apparaître un déficit d'exploitation non couvert de : 332 681,04 €	

ACTIF :..... 550 901,75 €

PASSIF :..... 550 901,75 €

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté ne prend pas part au vote et le groupe des élus Verts vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
18 JUILLET 2007**

**PUBLIÉ LE : 18 JUILLET 2007**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL